

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le mardi 2 septembre 2014 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
Monsieur Philippe Millette	Directeur de l'urbanisme

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30)**

À l'ouverture de la séance, monsieur le Maire récite la prière d'usage.

MENTION DE FÉLICITATIONS FÊTES GOURMANDES

Monsieur le Maire adresse une mention de félicitations à monsieur Stéphane Rhéaume et son comité pour l'organisation des Fêtes gourmandes qui se sont déroulées lors de la fin de semaine du 22 au 24 août 2014.

CONDOLÉANCES - DÉCÈS DE MADAME NICOLE LACHANCE

Monsieur le Maire adresse ses sincères condoléances pour le décès de madame Nicole Lachance survenu le 24 août 2014. Madame Lachance était membre du comité de direction et bénévole à la bibliothèque Félicité-Angers depuis plus de 20 ans.

2. **ORDRE DU JOUR**

14-09-165 **IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 30)**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - Points à ajouter

- Adoption
- Décès de madame Nicole Lachance, membre du comité de direction à la bibliothèque Félicité-Angers
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014**
 - Commentaire/Correction
 - Adoption
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE
 - 5.1. Suivi du bordereau de la correspondance
Aucun sujet
- 6. SERVICE DES INCENDIES
 - 6.1 Brigade des incendies – rapport mensuel du mois d’août 2014
- 7. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Aucun sujet
- 8. SERVICE DE L’URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 8.1 Adoption du règlement numéro 104.2 modifiant le règlement de zonage numéro 104 concernant l’agrandissement de la zone AF/B-3 à même une partie de la zone AF/C-5
- 9. SERVICE DES LOISIRS
Aucun sujet
- 10. TRÉSORERIE
 - 10.1. Présentation des comptes
 - 10.2. Autorisation de paiement - Construction et Pavage Portneuf inc. pour des travaux de pavage
 - 10.3. Autorisation de paiement - Pavco pavage et excavation pour l’asphaltage du stationnement du centre Maurice-Côté
 - 10.4. Autorisation de paiement - Informatique EBR. Inc. pour l’équipement multimédia au presbytère
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 35 pour se terminer à 20 h 10. Les membres du conseil répondent aux diverses questions.

Monsieur Philip Burkinshaw dépose une copie de lettre datée du 17 août 2012 ainsi qu’un échange de courriels provenant du ministère du Développement durable de l’Environnement et des Parcs concernant l’aménagement d’un aéroport à Neuville.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

14-09-166 Chacun des membres ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014, le directeur général et greffier est dispensé d’en faire lecture.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

5.1 SUIVI DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucun point à l'ordre du jour

6. SERVICE INCENDIE

6.1 RAPPORT D'INTERVENTION DU MOIS D'AOÛT 2014

Le Service des incendies de Neuville est intervenu à deux reprises le 31 juillet et à cinq reprises au cours du mois d'août 2014.

MENTION DE FÉLICITATIONS AU SERVICE DES INCENDIES DE NEUVILLE

Monsieur le Maire adresse une mention de félicitations à l'équipe du Service des incendies de Neuville pour la qualité de leur travail lors de l'incendie du 4 août dernier au garage Pièces d'autos Lamothe situé sur la route 365.

7. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun point à l'ordre du jour.

8. SERVICE DE L'URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 104.2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE AF/B-3 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AF/C-5

14-09-167 **CONSIDÉRANT** QU'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 104 de la ville de Neuville afin d'agrandir la zone Af/b-3 à même une partie de la zone Af/c-5 pour permettre l'usage « habitation de faible densité (unifamiliale isolée) »;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme à sa réunion du 13 mai 2014 a analysé la demande de modification au règlement de zonage numéro 104;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance du 2 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement numéro 104.2 modifiant le règlement numéro 104 a été adopté lors de la séance du conseil le 7 juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le 4 août 2014 concernant le projet de règlement numéro 104.2;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement numéro 104.2 modifiant le règlement numéro 104 a été adopté lors de la séance du conseil le 4 août 2014;

CONSIDÉRANT QU'un avis public annonçant la procédure d'enregistrement pour les personnes habile à voter a été publié le 13 août 2014 et qu'aucun citoyen ne s'est présenté;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le règlement de zonage numéro 104.2 modifiant le règlement de zonage numéro 104 concernant l'agrandissement la zone Af/b-3 à même une partie de la zone Af/c-5 pour permettre l'usage « habitation de faible densité (unifamiliale isolée) ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **SERVICE DES LOISIRS**

Aucun point à l'ordre du jour

10. **TRÉSORERIE**

10.1 **PRÉSENTATION DES COMPTES**

14-09-168 Les membres du conseil prennent connaissance de la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2014, au montant de 511 556.39 \$ et l'approuvent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, Manon Jobin, trésorière de la Ville de Neuville, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses au montant total de 511 556.39 \$. En foi de quoi, je signe ce certificat ce troisième jour du mois de septembre 2014.

Manon Jobin, trésorière

10.2 AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE

14-09-169 **CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Construction et Pavage Portneuf a été dûment mandatée par la Ville de Neuville pour réaliser les travaux de pavage sur une partie de la route Gravel et du 2^e Rang par résolution numéro 14-06-121;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage sur une partie de la route Gravel et du 2^e Rang ont été exécutés à la satisfaction du directeur du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la facture de l'entreprise Construction de Pavage Portneuf portant le no 029869 datée du 17 juillet 2014 au montant de 139 978.55 \$ (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil autorise la trésorière à procéder au paiement d'une somme de 139 978.55 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf pour les travaux de pavage sur une partie de la route Gravel et du 2^e Rang.

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire « *Programme d'entretien pavage* » numéro 02 32000 625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 AUTORISATION DE PAIEMENT - PAVCO PAVAGE ET EXCAVATION POUR L'ASPHALTAGE DU STATIONNEMENT DU CENTRE-MAURICE-CÔTÉ

14-09-170 **CONSIDÉRANT QUE** deux entreprises ont été invitées à soumissionner pour les travaux d'asphaltage du stationnement du centre Maurice-Côté;

CONSIDÉRANT QUE suite aux résultats des appels d'offres, l'entreprise Pavco pavage et excavation a été dûment mandatée pour réaliser les travaux d'asphaltage du stationnement du centre Maurice-Côté;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés à la satisfaction du directeur du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la facture de l'entreprise Pavco pavage et excavation portant le numéro 3597 datée du 12 août 2014 au montant de 22 888.65 \$ (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil autorise la trésorière à procéder au paiement d'une somme de 22 888.65 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Pavco pavage et excavation pour les travaux d'asphaltage du stationnement du centre Maurice-Côté.

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire « *23 04010 722 centre Maurice-Côté* ».

QUE le manque à gagner au montant de 2 455 \$ soit puisé à même les revenus non prévus de l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 AUTORISATION DE PAIEMENT - INFORMATIQUE EBR INC. POUR L'ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA AU PRESBYTÈRE

14-09-171 CONSIDÉRANT QUE les travaux d'installation des équipements multimédia sont terminés;

CONSIDÉRANT QUE cesdits équipements sont conformes à la proposition et les travaux d'installation ont été réalisés à la satisfaction du directeur du Service des loisirs;

CONSIDÉRANT la facture de l'entreprise Informatique EBR inc. portant le numéro 179991 datée du 16 juillet 2014 au montant de 13 226.44 \$ (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil autorise la trésorière à procéder au paiement d'une somme de 13 226.44 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Informatique EBR inc. pour les travaux d'installation des équipements multimédia;

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire « 23 08000 722 Immeubles culturels »,

QUE 70 % de cette somme soit incluse à la demande de remboursement du programme de subvention « Pacte rural 2013 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 15 pour se terminer à 20 h 21. Les membres du conseil répondent aux diverses questions.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 21.

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Daniel Le Pape
Directeur général et greffier